



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catastrophes naturelles

Question au Gouvernement n° 2364

Texte de la question

INONDATIONS DANS LE VAR

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Couve, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jean-Michel Couve. Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, le département du Var, comme vous le savez, a été cruellement frappé, la semaine dernière, par des orages d'une violence aussi exceptionnelle qu'inattendue et qui ont touché la plupart des communes de neufs cantons du département.

C'est un véritable drame qu'ont vécu et que subissent encore les Varois. Dans ma circonscription, le pays de Draguignan et le coeur du département ont été particulièrement sinistrés : jusqu'à 400 millimètres d'eau se sont abattus en quelques heures, soit plus du tiers de la pluviométrie annuelle moyenne.

Des trombes d'eau et des torrents de boue ont dévalé des collines et des rues ravageant bâtiments, habitations et terrains agricoles et, surtout, tuant sur leur passage. Dans les quatrième et cinquième circonscriptions, on déplore aujourd'hui vingt-neuf morts et disparus. Je tiens à exprimer toute ma considération, ma sympathie et mes condoléances attristées aux familles endeuillées.

Face à ce désastre aussi violent que soudain, les secours se sont déployés avec une grande promptitude malgré les très difficiles conditions d'intervention. Un remarquable élan de solidarité s'est manifesté de la part de toute la population et je tiens à saluer l'action des services de l'État qui, sous la conduite du préfet du Var et de la sous-préfète de l'arrondissement de Draguignan, ont conduit les opérations de secours.

Dès les premières heures, l'armée s'est mobilisée de façon massive ; 860 militaires sont intervenus et sont encore sur le terrain. Pas moins de 1 300 hélitreuillages ont été effectués en opérations diurnes et nocturnes, sauvant un grand nombre de personnes. Nos pompiers sauveteurs, les forces de l'ordre, les fonctionnaires municipaux, les services du conseil général, les agents d'EDF, des compagnies des eaux, de France Télécom, la Croix-Rouge, tous se sont, dès les premières heures, engagés avec un grand dévouement. Je tiens à les en remercier très chaleureusement.

Je remercie aussi le Président de la République et vous-même, monsieur le ministre, qui êtes venu sur le terrain manifester votre sollicitude. Quelles mesures le Gouvernement compte-t-il prendre pour nous venir en aide ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, le 14 juin dernier, Météo-France plaçait onze départements du Sud-Est en état de vigilance " orange " et, effectivement, quelques heures plus tard, des orages d'une violence inouïe se sont abattus sur plusieurs cantons du département du Var. Vingt-cinq personnes ont trouvé la mort et trois sont encore portées disparues. Comme l'a fait hier le Président de la République en présence de Jean-Louis Borloo et d'Hubert Falco, je tiens à saluer leur mémoire et à exprimer notre peine à leurs familles.

Il y a eu une forte mobilisation de l'État et des collectivités locales. Le ministère de l'intérieur et celui de la défense ont déployé 1 600 pompiers, 16 hélicoptères, 370 policiers et gendarmes chargés d'empêcher des actes de vandalisme ou de vol.

De plus, des mesures très concrètes ont été décidées par le Président de la République et le Premier ministre. Première mesure : le déblocage de 2 millions d'euros de crédits d'extrême urgence, qui ont d'ores et déjà

bénéficié à 98 familles - 200 dossiers étant en cours d'instruction.

Deuxième mesure : la publication, ce matin même, de l'arrêté de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour les communes des neufs cantons les plus sinistrés. Si d'autres communes devaient être concernées, des instructions ont été données pour que cela se fasse le plus rapidement possible.

Enfin, les délais de déclaration de sinistre ont été allongés, et des allègements de charges sociales et fiscales seront attribués aux entreprises sinistrées.

Vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement met tout en oeuvre pour aider à la fois les collectivités et les populations à l'indispensable reconstruction. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Couve](#)

Circonscription : Var (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2364

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 juin 2010